

DICTIONNAIRE DU DOPAGE

Substances et méthodes

TRENBOLONE (La)

Un stéroïde anabolisant retiré du marché du médicament officiel depuis près de trente ans mais toujours en vente sur Internet



ASPECTS PHARMACOLOGIQUES

SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES (exemples)

NOM COMMERCIAL	Dénomination commune internationale (DCI)	Mis sur le marché (MSM)	Retrait du marché (RDM)
FINAJECT® (produit réservé à l'usage vétérinaire)	trenbolone acétate (injectable)	?	1987
HEXABOLAN® (Laboratoire Phartec - France)	trenbolone hexahydrobenzyl carbonate (injectable)	1972	1975
PARABOLAN® (Labo Negma - France)	trenbolone hexahydrobenzyl carbonate (injectable)	1980	1997 (*)

(*) retiré du marché sur recommandation de l'Agence du médicament en raison du détournement de son AMM par les professionnels de santé.

SPÉCIALITÉS ÉTRANGÈRES (exemples)

NOM COMMERCIAL	Dénomination commune internationale (DCI)	RDM
FINABOLON® - 100	trenbolone acétate – Labo Genetic Pharm-TugaGym (?)	
FINAJET®	trenbolone acétate - Labo Hoechst (Gbr)	1987
FINAPLIX® H	trenbolone acétate - Labo Merckx (Usa)	
TRENBOL®	trenbolone acétate - Labo Genesis (Usa : clandestin)	
TRENBOLIN®	trenbolone enanthate - Labo Alpha Pharma (Inde)	
TRENAJECT®	trenbolone acétate - Labo Phoenix (Allemagne)	
TRENARAPID®	trenbolone acétate - Labo Alpha Pharma (Inde)	
TREN® 75	trenbolone acétate – Centrino-Lab (Chine)	

HISTORIQUE

- Synthétisée en 1963 pour accroître la vitesse de croissance des bovins
- Utilisée aux Etats-Unis et au Canada en médecine vétérinaire comme hormone de croissance synthétique. En revanche, l'usage vétérinaire de la trenbolone est prohibé dans l'Union européenne depuis 1987.
- En 2018, commercialisée par différents laboratoires hors des frontières européennes ou clandestins

EFFETS PHYSIOLOGIQUES (Parabolan® Vidal 1996)

Activité anabolisante avec une composante androgénique. Positive le bilan azoté, stimule des ostéoblastes ; stimule la fixation des phosphates de calcium de l'os ; stimule l'hématopoïèse (augmente la production de l'érythropoïétine) ; stimule le développement des masses musculaires.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES (Parabolan® Vidal 1996)

- Chez le sujet âgé : cachexie, états de dénutrition.
- Suites d'interventions chirurgicales majeures.
- Brûlures étendues, escarres.
- Proposé dans le traitement de certaines ostéoporoses séniles ou iatrogènes (dues aux médicaments).

DANGERS (contre-indications et effets indésirables) (Parabolan® Vidal 1996)

→ Contre-indications

- Sujets prépubertaires, femmes jeunes
- Cancer de la prostate et adénome prostatique
- Insuffisance hépatique, hépatite chronique ou récente
- Femme enceinte ou susceptible de l'être ou qui allaite

→ Effets indésirables susceptibles de survenir comme avec tous les stéroïdes androgéniques

- Effets androgéniques généralement réversibles à l'arrêt du traitement : acné, séborrhée, augmentation de la libido
- Effets androgéniques irréversibles chez la femme : masculinisation avec hirsutisme, modification du timbre de la voix, chute des cheveux
- Effets antiestrogéniques : irrégularités menstruelles, dysovulation, aménorrhée
- Effets métaboliques : diminution de la tolérance aux glucides, possibilités d'augmentation des triglycérides et du "mauvais" cholestérol chez les sujets présentant une hyperlipidémie préexistante

→ Interactions médicamenteuses

- Possibilité de potentialisation de l'action des hypoglycémifiants

→ Grossesse et allaitement

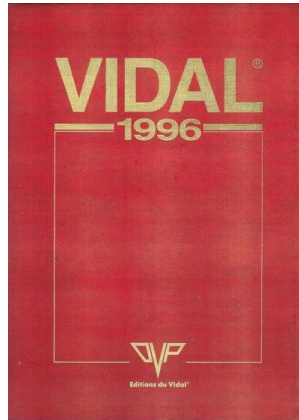
- Grossesse : contre-indiqué chez la femme enceinte ou susceptible de le devenir, en raison des risques virilisants sur la femme et le fœtus
- Allaitement : contre-indiqué

→ Mise en garde

- La prescription des anabolisants stéroïdiens doit être mûrement pesée : ces substances conservent une activité de même type que la testostérone et peuvent

donc provoquer des effets androgéniques parfois irréversibles. Leur administration doit être discontinuée, à posologie réduite.

- Précaution d'emploi : en raison du risque de rétention hydroélectrolytique :
 - Insuffisance cardiaque
 - Insuffisance rénale.



Dictionnaire Vidal 1996 comportant la fiche du Parabolan®

PRATIQUE SPORTIVE

SURNOMS (nickname)

- Le Fina (Finaject®)
- Trenabol (trenbolone)
- Tren (trenbolone)

EFFETS ALLEGUÉS ET RECHERCHÉS PAR LES SPORTIFS ET LEUR ENTOURAGE MÉDICO-TECHNIQUE (théoriques, empiriques et scientifiques)

(+)

- Augmenter la confiance en soi
- Booster la force
- Prendre de la masse musculaire (en conjugaison avec une alimentation accrue en protéines)
- Améliorer la capacité de s'entraîner et de supporter des mégas charges de travail sans pour autant prendre de la masse (posologie anabolisante plus faible associée à un régime non « enrichi » en protéines)
- Stimuler la volonté et l'agressivité (effet androgénique)
- Reculer le seuil de la fatigue
- Renforcer le bien-être physique et l'enthousiasme
- Accroître la résistance à la douleur provoquée par les séances d'entraînement
- Intensifier la libido
- Acquérir un meilleur aspect physique : densité et définition musculaires (culturisme)

(-)

- Pendant sa commercialisation jusqu'en 1987, le vrai "Fina" à usage vétérinaire se reconnaît à la forte douleur au lieu d'injection qui pouvait durer plusieurs heures (10% des utilisateurs s'en plaignaient). Précisions que pour limiter ce phénomène algique, l'injection doit être effectuée **par voie intramusculaire profonde**. Certains athlètes ressentait d'autres effets collatéraux tels que bouffées de chaleur, nausées, insomnies, sueurs nocturnes ainsi que la fièvre des stéroïdes (syndrome grippal)

- Les consommateurs font souvent état de maux de tête, d'épistaxis (saignement de nez), d'hypertension artérielle, d'une peau grasse, accompagnée d'acné ainsi que d'une agressivité parfois considérablement accrue ("rage des stéroïdes")
- Fortement androgénique : chez la femme développe les caractères masculins
- Ne se transforme pas en estrogènes : aucun phénomène de féminisation, notamment absence de gynécomastie ("seins de garce" chez les hommes). Pour certains auteurs, l'absence de cette surprise désagréable chez l'homme n'est pas garantie à 100%.
- **Toxicité : le rein en première ligne** (sang dans les urines)
- Acné et chute des cheveux très rares (le principe actif ne se transforme pas en DHT – déhydrotestostérone -)
- A l'arrêt, perte importante de la force sans fonte musculaire
- Après une cure de trenbolone, afin de relancer la production de testostérone testiculaire, les consommateurs prennent de l'hCG (gonadotrophine chorionique)

SPÉCIALITÉS SPORTIVES LES PLUS CONCERNÉES (témoignages et contrôles antidopage)

Sports de « masse » musculaire et de force

- Athlétisme (lancers, sprint...)
- Bobsleigh
- Boxe
- **Culturisme (bodybuilding) (+++)**
- Football américain (+++)
- **Force athlétique (powerlifting), "homme le plus fort du monde" (+++)**
- **Haltérophilie (+++)**
- Rugby
- Ski alpin

Sports d'endurance

- Athlétisme de fond (10 000 m au marathon)
- Aviron
- Boxe
- Cyclisme sur route
- Hippisme (chevaux)

L'ensemble des spécialités sportives à des degrés divers

PRINCIPALES AFFAIRES (extraits de presse)

1988

APOLOGIE - Docteurs anonymes : le Parabolan® (trenbolone) dopant musculaire et sexuel masculin

Ce stéroïde anabolisant figure dans un ouvrage où les auteurs anonymes ont sélectionné 300 médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement.

*** PARABOLAN « trenbolone »**

Avec ordonnance, tableau C. Interdit aux enfants. Interdit aux femmes enceintes. Interdit aux sportifs en compétition. Abus dangereux.

3 injections I.M. par mois pendant 3 mois.

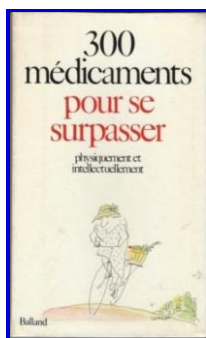
Dopant musculaire et sexuel masculin

Hormone mâle de synthèse, stimule la croissance musculaire, combat la fatigue chronique et favorise la sexualité masculine.

Pour chaque médicament, les auteurs décernent trois étoiles d'efficacité : pas d'étoile (produit disponible), * (utile), ** (remarquable), *** (exceptionnel). Le **Parabolan®** avec une étoile est considéré comme une drogue de la performance moyennement efficace.

[Anonymes. – 300 médicaments pour se surpasser physiquement et intellectuellement. – Paris, éd. Balland, 1988. – 213 p (p 172)]

COMMENTAIRES JPDM – Visiblement en minimisant les performances du Parabolan®, les auteurs, sur le chapitre des *médocs de la performance*, démontrent qu'ils ne sont pas des pointures.



300 médicaments pour se surpasser – Editions Balland, 1988

CULTURISME – Jean Texier (France) : destiné aux bodybuilders de compétition

Texte de Jean Texier, culturiste et journaliste qui donne des conseils d'utilisation sur les engrais musculaires dans "Tout savoir sur les anabolisants", un ouvrage paru en 1988.

Deux substances contenant de la trenbolone y sont décrites.

12.2.14 Finaject* :

Produit vétérinaire injectable, destiné aux veaux de boucherie (*interdit en France*). Ester rapide(*acétate*) de trenbolone.

Métabolite essentiellement éliminé par les intestins.

Inactif par voie orale.

Parabolan* : A + + + V + I élevé

Trenbolone estérifié retard.

Donne de la densité musculaire : avec un régime sans sel, pas de rétention d'eau.

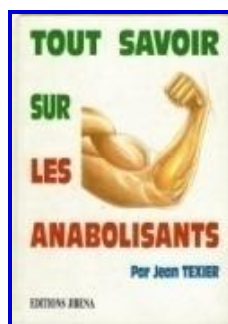
Peu efficace pour la force, le Parabolan* est destiné au bodybuilder de compétition (*cycle anabolique hors-saison*).

[édition Jibena, 1988. – 317 p (pp 179 et 184)]

A = anabolisant

V = Virilisant

I = indice anabolisant



Edition 1988

1993

ATHLÉTISME (400 m haies) - Marc Ioro (France) : jamais fatigué

Témoignage d'un spécialiste du 400 m haies de niveau national de 1984 à 1994 : « La dope est quelque chose de tellement efficace au regard de tes performances que tu n'as pas du tout envie de t'en absoudre. Sous anabolisant, tu te sens fort et sûr de toi. Quand tu as fini une cure, tu sais que tout va bien. Tout est possible. En 93/94, j'étais à trois piqûres hebdomadaires de **Parabolan® (trenbolone)** toutes les six semaines. Je suis monté à 106 kilos pour 1,86 mètre. Pas un gramme de graisse. J'étais super. **Quand j'allais en boîte pour draguer, je n'avais qu'à tomber la veste et mettre le débardeur et je sentais tous les regards des filles qui se tournaient vers moi.** Je ne doutais de rien. Jamais fatigué. T'as la sensation que tout ce que tu entreprends marche. »

[Yves Bordenave et Serge Simon .- Paroles de dopés .- Paris, éd. J.-Cl. Lattès, 2 000 .- 210 p (p 139)]

1995

CONTREFAÇON – Une copie frauduleuse de Parabolan® trouvée en dehors du circuit pharmaceutique

Contrefaçon de médicament : une première en France

Les laboratoires Negma ont retiré du marché un lot d'un anabolisant stéroïdien injectable, pour cause de contrefaçon. Le lot 50, date de péremption juillet 1998, de Parabolan (trenbolone) circulait sans conformité aucune. Provenance évidemment indéterminée. Une enquête est en cours et l'alerte générale a été donnée conjointement par l'Agence du médicament (sur minitel 36.17 Agmed) et l'Ordre des pharmaciens, en raison des risques sanitaires. La copie frauduleuse, trouvée en dehors du circuit

pharmaceutique, et qui ne contient que très peu de principe actif, présente des défauts d'étiquette et de notice.

Parabolan est commercialisé en France depuis 1976, et non exporté. Disponible uniquement sur ordonnance, il est indiqué dans les états de dénutrition des personnes âgées. Mais, du fait de sa nature anabolisante, un détournement de son usage ne doit pas être écarté, notamment chez les fanatiques de la musculation dont la demande peut avoir suscité ce type de fraude.

[Le Quotidien du Médecin, 11.12.1995]

1997

ATHLÉTISME - Werner Reiterer (Autriche-Australie) : au menu des athlètes de la fin du XX^e siècle

Témoignage de Werner Reiterer, athlète olympique australien d'origine autrichienne, spécialiste du lancer du disque. Il s'exprime dans un livre brûlot paru en 2000, juste avant les Jeux de Sydney.

« *Je n'ai jamais connu un sport propre. Quand je suis né, en 1968, les Jeux olympiques en étaient déjà à leur deuxième décennie de dopage très répandu. A Mexico, cette année-là, beaucoup des athlètes du top niveau utilisaient ou avaient utilisé certains types de produits améliorant la performance. Peu avaient le choix. Les athlètes des Jeux olympiques modernes sont forcés de se tourner vers les dopants une fois qu'ils ont atteint leur maximum ou bien ils constateront très clairement que la scène nationale et internationale ils n'atteindront jamais un niveau compétitif sans en utiliser. De toute façon, cela se passe généralement au début de leur carrière sportive. Mais ce n'est pas mon histoire. J'ai participé à deux Jeux olympiques et trois Jeux du Commonwealth, ainsi qu'à de nombreuses autres compétitions internationales – tous quand j'étais propre »*

Werner Reiterer a indiqué qu'il avait décidé de se doper après avoir été médaillé d'or en 1994 aux Jeux du Commonwealth au Canada et qu'il a réalisé que c'était le seul moyen d'atteindre un niveau olympique. Il avait participé aux Jeux olympiques de 1988 et 1992 et était revenu à la compétition en 1997 après s'être retiré pendant huit mois en 1996, ratant les Jeux d'Atlanta.

Selon lui, peu de gens en Australie étaient au courant de son régime dopant mais des responsables du monde sportif, qu'il a refusé de nommer, l'ont aidé dans l'utilisation de ces produits afin qu'ils ne puissent être détectés : « *J'ai reçu des conseils pour savoir comment gérer cela par ces officiels* » a-t-il indiqué. Il a expliqué que, quand il a commencé à avoir recours à ces substances « *un des responsables sportifs australiens parmi les plus hauts placés* » s'était adressé à lui lors d'une compétition en Suède et lui avait dit : « *Je comprends que tu as changé tes méthodes d'entraînement. Ce n'est pas passé inaperçu* ». Reiterer a souligné avoir compris dans ces propos qu'il avait été testé positif, mais que jamais cela n'avait été révélé. Alors qu'on lui demandait s'il connaissait d'autres athlètes qui se dopaient, il a estimé ne pas pouvoir « *répondre en donnant des noms mais qu'il en connaissait* ». Tout en admettant que l'Agence australienne contre le dopage sportif (ASDA) était sincère dans son combat, il affirme dans son livre qu'elle est « inefficace ». Reiterer y détaille également les moyens qu'emploient les athlètes pour passer au travers des contrôles, à l'instar de deux de ses compagnons d'entraînement qui disposaient de téléphones mobiles uniquement réservés à recevoir des appels de l'ASDA. « *Quand le téléphone sonnait, ils savaient que c'était pour subir un contrôle et ils disparaissaient immédiatement pendant quelques jours, le temps que le produit dopant disparaisse de l'organisme. Après, ils donnaient suite au coup de téléphone pour subir le contrôle.* »

Werner Reiterer a calculé qu'il avait dépensé 12 000 dollars (environ 11 000 euros) en trois ans en produits dopants et qu'il s'agissait essentiellement d'hormones de croissance, de testostérone et de stéroïdes anabolisants. Pour ses lecteurs, il détaille l'ensemble des drogues de la performance ayant pignon sur stade à la fin du XX^e siècle. Il dénombre 44 produits différents dont 26 (60%) sont en liste rouge. Parmi eux, le **Parabolan**[®], spécialité française contenant de la trenbolone, ainsi que le **Finaject**[®], spécialité britannique à usage vétérinaire, lui aussi à base de trenbolone.

1997

BODYBUILDING – Body Fitness (magazine) : fait la pub du Finajet[®] (Grande-Bretagne)

Tous les mois, *Body Fitness*, revue consacrée à l'esthétique du corps par la musculation intensive associée à des engrais musculaires, le plus souvent illicites, présentait à partir de son n° 1 (décembre 1994) jusqu'au n° 34 d'août 1997, l'**anabolisant du mois**. Dans le n° 29 d'avril 1997, c'est la **trenbolone (Finajet[®])** qui est au menu des lecteurs de la revue :

ANABOLISANT DU MOIS

FINAJET : FINAJET (PARABOLAN ACÉTATE) 50 C.C./UNITÉ.

C'est un stéroïde vétérinaire, fabriqué en Europe, sur une base d'huile. C'est un dérivé de 19-nortestostérone. Finajet est un composé hautement anabolique, avec une teneur modérée en androgènes.

Il peut être très toxique à grandes doses. Finajet est un acétate d'action rapide, par conséquent, les injections doivent être administrées un jour sur deux. Les athlètes montrent de notables gains en force, avec un minimum de rétention d'eau ou d'augmentation de poids. Certains sont de l'avis qu'il est excellent pour endurcir un physique déjà écorché, par exemple les muscles des culturistes en phase de précompétition. Cette drogue porte trop d'androgènes pour les femmes, même en toutes petites doses. De nombreuses réactions allergiques ont eu lieu chez certains. Presque 10% des athlètes qui avaient utilisé Finajet disaient que les piqûres faisaient très mal, et avaient des symptômes semblables à ceux de la grippe, et/ou éruptions cutanées. Mais c'est le mauvais côté de la drogue. La dose efficace varie de 1/2 c.c. à 1 c.c. un jour sur deux. L'imitation de ce produit fut élaborée par les laboratoires Milan de Tijuana et elle contenait à peu près 30% de Deca par ml.

Le Finajet authentique n'apparaît que très rarement sur le marché noir américain.

Body Fitness, 1997, n° 29, avril, p 175

Dans le quotidien *Le Figaro* du 7 juillet 1997, j'avais signé un article : « *Dopage : pourquoi on n'en sort pas* » dans lequel je stigmatisais les failles de la lutte antidopage.

Le 5^e paragraphe concernait "L'apologie du dopage par la presse spécialisée" dans l'hypertrophie musculaire qui participait en toute liberté à la diffusion du dopage par les stéroïdes anabolisants.

5) L'apologie du dopage par la presse spécialisée perdue : rappelons que pendant plusieurs années une revue mensuelle destinée aux sportifs, vendue dans les kiosques de l'Hexagone, présentait dans chacun de ses numéros « **l'anabolisant du mois** » en expliquant comment s'en servir pour augmenter la force, la masse musculaire, et la date pour stopper la cure afin d'être négatif au contrôle. Aujourd'hui, on trouve toujours à la

vente publique des revues remplies de photos d'athlètes dont la morphologie ne laisse aucun doute sur la nature des adjuvants consommés et qui font la publicité de reconstituants de toute nature. Le message est clair : « Prenez cette potion et vous serez aussi massif que moi ». [Dr JPDM, Le Figaro, 07.07.1997]

Epilogue – Quatre numéros plus tard, la revue *Body Fitness* a dû arrêter la rubrique « l'Anabolisant du mois ».

COMMENTAIRES Dr JPDM – En 2026, depuis plusieurs années, des titres historiques tels que le *Monde du Muscle*, *Flex Magazine*, *Muscle Mag*, *Body Fitness* ont cessé de paraître en France à la vente en kiosque.

Muscle et Fitness édition internationale est toujours en vente chez les dépositaires de journaux. Il est toujours possible grâce au net de se documenter sur des contenus 100% bodybuilding :

- Generation Iron
- Muscular developpement
- Iron Man Magazine.

Les photos illustrant ces sites ne laissent aucun doute sur les aides ergogéniques illicites utilisées par les sportifs-mannequins.

CULTURISME - Karim Ben-Ismaïl (France) : un journaliste, pour son enquête, fait son marché dans une salle de sport

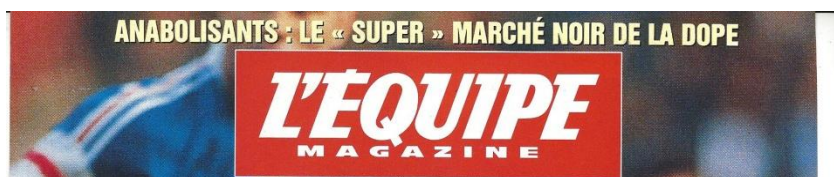
Le journaliste de *L'Equipe magazine*, K B.I, grâce à un pote branché sécurité, pour obtenir de la dope pour son enquête sur les salles de sport, prend contact avec le monde des "cultos" et des "massifs". Il témoigne : « Après à peine cinq minutes de conversation, je constate que Bruno c'est le Vidal version CD-Rom. Âgé de trente-cinq ans, il, se dope depuis l'âge de vingt-six ans (...)

Ce lointain disciple d'Hippocrate me confie sa propre posologie : « *Je fais des cures de huit semaines. Généralement du Para et de l'Andro* (Ndlr : du **Parabolan®** (trenbolone) et de l'Androtardyl®), *c'est-à-dire un stéroïde anabolisant et de la testostérone. Le premier c'est pour développer la masse musculaire, le second sert à accroître la force et l'endurance.* » (...)

Sur les effets secondaires, Bruno tente de se montrer rassurant : « *Moi je suis en bonne santé, j'ai deux mômes qui n'ont pas de problèmes. J'ai fait le premier alors que j'étais en cure de Primobolan®, et le deuxième sous Parabolan® (trenbolone). J'ai flippé pour le premier, parce qu'on l'a fait presque par accident pendant ma cure. Mais il est bien sorti et maintenant il va avoir huit ans, il est impeccable ! Bien sûr, il ne faut pas prendre des produits en permanence, car tu risques de bousiller ton organisme, notamment la spermatogénèse.* » (...)

Notre entrevue se termine. Pour 1 200 francs (235 euros actuels) + 240 francs (47 euros actuels) j'ai de quoi effectuer huit semaines de cure de Parabolan® (trenbolone) et de Sustanon® (mélange de quatre testostérone) Ça va faire du boucan dans le vide-ordures ! »

[L'Equipe magazine, 1997, n° 815, 15 novembre, pp 8-10]



L'Equipe magazine, 1997, n° 815, 15 novembre

2006

CULTURISME - Belgique : onze inculpations dans le milieu de l'hypertrophie musculaire

Texte du journaliste Gilbert Dupont : « Selon nos infos, confirmées par le parquet de Dinant (Namur), 11 suspects sont actuellement inculpés, et certains sous mandat d'arrêt, dans deux dossiers de dopage (par anabolisants) dans les milieux belges de la muscu. Un des onze, Ferdi Robijns, était cité depuis sept ans en relation avec plusieurs scandales de dopage (y compris celui du cycliste Frank Vandembroucke) pour lesquels il n'avait cependant jamais encore été inquiété par la justice. L'instruction du juge Olivier Bontyes éclabousse la pratique en Belgique du bodybuilding.

Plusieurs sportifs, dont un président de fédération et l'ancien champion du monde de bodybuilding, sont inculpés dans le trafic qui porte, à ce stade, sur au moins vingt produits interdits et potentiellement dangereux : car si ces substances sont interdites, c'est évidemment qu'il y a une raison. Selon le parquet de Dinant, les enquêteurs sont tombés sur des produits dont la cure, d'une durée de 6 semaines, coûte de 800 à 1 000 euros ... et «*en précède une seconde à base de Pregnyl®*» (une gonadotrophine chorionique) (substance citée dans l'affaire du cycliste Johan Museeuw, Ndlr).

Le parquet s'appuie sur l'Arrêté royal du 12 avril 1974 (relatif à la détention, le transport et la vente, même à titre gratuit, de substances à actions hormonales, antihormonales, anabolisantes, beta-adrénergies, anti-infectieuses, antiparasitaires et anti-inflammatoires.)

Nombreuses perquisitions et saisies de produits hormonaux, stéroïdes anabolisants et testostérone, dont le Parquet de Dinant est convaincu qu'ils circulent pour l'instant chez les adeptes de la muscu. Cette liste est donc une mise en garde pour celles et ceux qui en détiendraient. Le SJA Dinant a saisi une vingtaine de produits, la plupart de la famille des stéroïdes anabolisants avec parmi eux le **Finabolon® (trenbolone)**. »
[La Dernière Heure Net, 20.06.2006]



Même les faisceaux musculaires des fessiers sont impactés par les stéroïdes anabolisants

2011

RUGBY - Davy Galand (France) : un espoir de Perpignan positif à trois stéroïdes anabolisants dont la trenbolone

Texte d'Armelle Goyon : « Deux Espoirs pourraient être impliqués dans un trafic de produits dopants. Davy Galand a été contrôlé positif. Selon nos confrères de *L'Equipe*, Davy Galand et Clément Attiel, pilier et ailier de l'équipe Espoirs de l'USAP ont été placés en garde à vue dans les locaux de la douane judiciaire de Perpignan le 26 janvier 2011. Davy Galand a été contrôlé positif aux stéroïdes anabolisants. Lors de cette garde à vue et après des perquisitions semble-t-il fructueuses, les deux rugbymen catalans ont été soumis à des prélèvements urinaires et sanguins. Le laboratoire antidopage accrédité a révélé les métabolites de trois stéroïdes anabolisants dans les urines de Davy Galand : **androlone, boldénone et trenbolone**.

Son dossier a été transmis à la Fédération française de rugby. Le joueur et son coéquipier Clément Attiel encourent deux ans de suspension s'il s'avérait qu'ils étaient en possession des produits interdits. Peine à laquelle peut s'ajouter les sanctions pénales prévues dans le cadre éventuel de la détention et la cession de produits dopants. »

[France 3.fr, 04.03.2011]

Epilogue : Davy Galand a été suspendu quatre ans par la Fédération française de rugby

2012

BOBSLEIGH – Jason Kerr (Canada) : un cocktail de quatre substances anabolisantes

« Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a suspendu mardi pour deux ans le bobeur Jason Kerr, qui a contrevenu aux règles antidopage. Cette violation a été découverte par l'analyse d'un échantillon d'urine recueilli durant un contrôle antidopage hors compétition réalisé le 13 novembre 2012 et qui a révélé la présence de testostérone, boldénone, nandrolone et **trenbolone**, des agents anabolisants interdits. Kerr a renoncé à son droit d'audition et reconnu avoir commis une violation aux règles antidopage. Sa suspension se terminera le 13 novembre 2014. Durant cette période, il est interdit à cet athlète de Calgary de participer, peu importe à quel titre, à tout sport organisé signataire du Programme canadien antidopage (PCA), y compris de s'entraîner avec ses coéquipiers. »

SKI ALPIN - Reto Eigenmann (Suisse) : épinglé sur internet

« Le Comité olympique suisse a infligé une suspension de deux ans à deux athlètes pour avoir commandé sur internet des produits interdits. Reto Eigenmann, un skieur de 41 ans, a été sanctionné pour avoir commandé en ligne du testoviron, de la **trenbolone** acétate et du clomifène. Roger Nachbur, un cycliste de 30 ans, avait acheté du clenbutérol et de l'EPO, selon le comité.

D'après ce dernier, il s'agit de la première fois en Suisse que les règles antidopage sont appliquées dans le cadre de commandes sur internet de substances interdites. »

[Associated Press, 13.09.2012]

2018

ATHLÉTISME - Jarrion Lawson (Etats-Unis) : « Je suis un athlète propre »

ATHLÉTISME
Lawson suspendu

Vice-champion du monde du saut en longueur l'an passé à Londres et 4^e des JO 2016, l'Américain Jarrion Lawson (24 ans) a été provisoirement suspendu, a indiqué l'unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Le sauteur a été contrôlé positif en juin à l'épitrénbolone, un stéroïde anabolisant. Lawson, qui possède un record à 8,58 m en plein air et avait remporté en 2016 trois titres universitaires américains (longueur ainsi que 100 m et 200 m), est apparu pour la dernière fois en compétition le 22 juillet à Londres, lors du meeting de Ligue de diamant. La notification de son contrôle lui a été faite le 3 août. Hier dans un communiqué, Lawson a évoqué la thèse d'une contamination via l'ingestion de viande de bœuf traité à l'épitrénbolone. « Je suis un athlète 100 % propre et un défenseur du sport propre, a-t-il ajouté. Je suis absolument confiant sur le fait qu'une décision juste sera rendue dans cette affaire et que je serai blanchi de tout mauvais comportement. »



Jean-Pierre Durand/L'Equipe

L'Equipe, 01 septembre 2018

CYCLISME - Carl Grove (Etats-Unis) : positif à ... 90 ans

1.

Contrôlé positif... à 90 ans

MALGRÉ SON GRAND ÂGE, le cycliste Carl Grove continue de participer aux compétitions nationales dans la catégorie vétérans. On ne connaît pas la recette de son succès mais l'Agence américaine antidopage (USADA) nous a donné un premier indice via un communiqué: le tout frais nonagénaire a été contrôlé positif au trenbolone, un stéroïde anabolisant, lors des Championnats des Etats-Unis de cyclisme sur piste auxquels il avait participé en juillet dernier, en Pennsylvanie. L'USADA ne l'a pas suspendu, se contentant d'un avertissement, mais il a perdu son titre national dans la catégorie 90-94 ans - il était le seul en lice - et son record du monde. Pour se justifier, Carl Grove dit avoir été contaminé par un bout de viande gavé d'hormones de croissance. Ça ne vous rappelle rien ?



L'Equipe, 07 janvier 2019

2.

Insolite - Un Américain de 90 ans contrôlé positif

L'Agence Antidopage Américaine a annoncé que **Carl Grove**, un cycliste de 90 ans, avait reçu un avertissement pour avoir enfreint les règles antidopage. Le nonagénaire a été contrôlé positif à la **trenbolone** le 11 juillet dernier, après avoir battu un record du monde sur piste. Il a également été découvert qu'un des suppléments qu'il utilisait était contaminé au **clomiphène**. Après investigation, il a été établi que ce contrôle positif était dû à de la viande contaminée que le sportif avait consommée la veille. En effet, **Grove** avait subi un autre test le 10 juillet, avant de manger cette viande, et les résultats étaient négatifs. Comme le contrôle positif a eu lieu en compétition, les résultats de **Grove** obtenus le 11 juillet ont été annulés.

Cyclism'Actu, 05 janvier 2019

2021

ATHLÉTISME - Alex Wilson (Suisse) : « Suivez le bœuf... »

❶ « JO 2021 (ATHLÉ): ALEX WILSON, AUTEUR D'UN RÉCENT CHRONO ÉTONNANT SUR 100 M, SUSPENDU POUR DOPAGE

Alex Wilson, le sprinteur suisse qui a récemment signé le temps incroyable de 9"84 sur 100 m (finalement invalidé), a été suspendu pour dopage. Il ne participera pas aux Jeux olympiques de Tokyo 2021. De potentiel recordman d'Europe du 100 m à privé de Jeux olympiques pour dopage, le Suisse Alex Wilson vient de vivre dix jours contrastés. Wilson avait été crédité d'un 100 m hallucinant en 9"84 le 18 juillet aux Etats-Unis (il possède un record en 10"08), qui aurait constitué un nouveau record d'Europe, avant que sa performance ne soit invalidée dans les statistiques de *World athletics*, pour des problèmes de chronométrage du meeting. Les conditions de chronométrage du temps d'Alex Wilson avaient très rapidement suscité de sérieuses interrogations. Même le sprinteur helvète avait du mal à y croire "Mon temps? Je n'y croyais pas dimanche, et je n'y crois toujours pas, a expliqué le principal intéressé auprès du Berner Zeitung, un quotidien de la région de Berne. *J'ai demandé au chronométreur, il m'a dit 9"84. Je suis encore sous le choc!*"

Contrôle positif le 15 mars dernier

Dix jours plus tard, le médaillé de bronze européen du 200m en 2018 est suspendu provisoirement suite à une décision du Tribunal arbitral du sport dans une procédure qui n'avait pas été rendue publique jusque-là. Wilson (30 ans) avait été contrôlé positif à la **trenbolone (stéroïde)** le 15 mars et suspendu provisoirement une première fois, explique l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU), avant d'être blanchi par la justice sportive suisse, convaincue par son explication d'une contamination en consommant du bœuf dans un restaurant aux Etats-Unis. L'AIU avait fait appel devant le TAS qui a donc donné raison au gendarme antidopage de l'athlétisme mondial, et réinstallé la suspension du Suisse. »

[RMC Sports/AFP, 28.07.2021]

❷ Suspendu 4 ans par la Suisse

« La Chambre disciplinaire du sport suisse (CD) a condamné le sprinter Alex Wilson à une suspension de 4 ans, à compter de la suspension provisoire du 28 avril 2021, pour dopage intentionnel avec la **substance trenbolone** ainsi qu' à un paiement de 13 750 francs suisses.

Cette décision fait suite à un contrôle antidopage effectué par *Swiss Sport Integrity* le 15 mars 2021 hors compétition. L'échantillon d'urine du détenteur des records de Suisse du 100 m (10"08) et du 200 (19"98) a révélé la présence d'un métabolite de la trenbolone, ce qui a rendu l'échantillon positif.

La trenbolone est un stéroïde anabolisant très efficace pour la construction musculaire. La trenbolone, y compris ses métabolites, est interdite en permanence selon la Liste des interdictions.

La thèse du sabotage rejetée

Le Bâlois de 31 ans avait fait valoir qu'il avait été victime d'un acte de sabotage. *Swiss Sport Integrity* a cependant démontré qu'un tel scénario n'a pas pu être prouvé de manière crédible.

Alex Wilson doit en outre prendre en charge une amende, les frais de procédure ainsi que les dépenses de *Swiss Sport Integrity* pour un montant total de 13 750 francs suisses.

Les parties impliquées peuvent faire appel auprès du TAS.

Une consommation de viande contaminée selon Wilson

Suite à sa suspension provisoire en avril 2021, Wilson avait fait valoir que son contrôle antidopage positif devait être dû à la consommation d'une grande quantité de viande contaminée à Las Vegas.

Aux Etats-Unis comme dans d'autres pays, la trenbolone ou le clenbutérol - également interdit - est autorisé pour favoriser la croissance des bêtes d'élevage. A l'appui de sa version, Wilson avait présenté des documents écrits et un témoignage sous serment du propriétaire du restaurant, attestant de la consommation de l'athlète. »

[RTS.ch, 28.06.2022]

ATHLÉTISME - Erriyon Knighton (Usa) : blanchi pour contamination accidentelle par de la viande

❶ Texte d'Aurélié Sacchelli, *Media365*

« Le double médaillé mondial du 200m Erriyon Knighton (20 ans) a été blanchi des accusations de dopage dont il faisait l'objet. L'Agence américaine antidopage a reconnu qu'il avait été contaminé par de la viande et n'était donc pas fautif.

Erriyon Knighton peut souffler ! Alors que les sélections américaines, passage obligé avant les Jeux Olympiques de Paris, débutent ce vendredi à Eugene, le sprinteur pourra bel et bien être au départ. Le 26 mars dernier, lors d'un contrôle hors-compétition, le Floridien de 20 ans avait été testé positif à la **trenbolone**, un stéroïde anabolisant interdit. Suspendu provisoirement le 12 avril (sans que la décision ne soit rendue publique), Knighton avait plaidé la contamination par de la viande. Et il a été entendu. Ce mercredi, l'Agence américaine antidopage a annoncé que le sprinteur était blanchi, après l'avoir auditionné à deux reprises la semaine passée. « *Knighton a été testé positif malgré aucune faute ou négligence de sa part* » a indiqué l'Usada. Le sprinteur, qui n'avait disputé qu'un seul meeting (et pour cause ...) cette saison, s'imposant en 20"21 lors du meeting indoor de Liévin en février, va donc pouvoir reprendre sa saison, même si l'Agence mondiale antidopage a le droit de faire appel de cette décision. "S'il y a un appel, nous serons évidemment préparés pour cela, comme nous l'étions lors de la première audience", a fait savoir l'avocat de l'athlète.

Un record à 19"49 pour Knighton

Grand espoir du sprint mondial (il détient les dix meilleures performances mondiales U20 sur 200 m !), Erriyon Knighton s'était révélé au grand public en 2021, à 17 ans, lorsqu'il avait terminé quatrième des Jeux Olympiques de Tokyo sur 200m, en 19"93. Sur sa lancée, il a décroché deux médailles mondiales : le bronze à Eugene en 2022 et l'argent en 2023 à Budapest. Le Floridien, dont le record est de 19"49 sur 200m depuis avril 2022 (10"04 sur 100ml, n'est pas encore parvenu à battre lors d'un grand championnat son compatriote Noah Lyles. Ce sera peut-être pour ce week-end lors des "Trials", même si l'essentiel sera de terminer parmi les trois premiers de la finale pour décrocher un billet pour Paris 2024. »

[[Sports.orange.fr](https://sports.orange.fr), 20.06.2024]

❷ « **L'Agence chinoise antidopage (Chinada) accuse l'athlétisme américain de dopage systématique**

L'agence chinoise antidopage Chinada a laissé entendre qu'il existait un problème de dopage systématique dans l'athlétisme américain, dans un communiqué publié ce jeudi. Les suspicions de dopage entourant le sport américain continuent de faire surface. Après un communiqué de l'Agence mondiale antidopage (AMA) paru mercredi, accusant l'Agence américaine antidopage d'avoir permis à des sportifs dopés de concourir, c'est au tour de l'agence chinoise antidopage d'y aller de ses accusations. Selon Chinada, il y a « *des raisons de penser qu'il y a un problème de dopage systématique dans le milieu de l'athlétisme aux États-Unis* ». Dans son communiqué, l'agence chinoise antidopage demande à *US Track and Field*, la Fédération américaine d'athlétisme, d'augmenter le nombre de ses tests, évoquant « *des taches profondément ancrées dans l'athlétisme américain et le mépris répété de l'Usada pour le respect des procédures et des normes* » en la matière.

Ce communiqué intervient le jour de la finale du 200 m des JO de Paris, que disputera notamment l'Américain Erriyon Knighton. Le sprinteur, qui avait été contrôlé positif à un **stéroïde anabolisant** le 26 mars 2024, avait finalement été blanchi par l'Agence antidopage américaine (Usada) juste avant les sélections américaines pour les Jeux. »

[[L'Equipe/AFP](https://l'Equipe.com), 08.08.2024]

❸ **Erriyon Knighton - Suspendu 4 ans par World Athletics, confirmé par le TAS en opposition avec l'absence de sanction par l'Usada**

Texte de Stéphane Kohler : « L'Américain Erriyon Knighton, double médaillé mondial sur 200m, a été suspendu 4 ans pour dopage après une longue procédure.

Double médaillé mondial sur 200 m (3^e en 2022 et 2^e en 2023) mais également 4^e des JO 2021 et 2024, le sprinteur américain Erriyon Knighton (21 ans) a été suspendu pour quatre ans pour dopage, a annoncé ce vendredi l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a en effet confirmé deux appels de l'AIU et de l'Agence mondiale antidopage contre l'Agence américaine antidopage (USADA) et l'athlète. Le 26 mars 2024, Knighton avait été provisoirement suspendu par l'Agence américaine antidopage après un contrôle positif à la **trenbolone**, un stéroïde anabolisant. Mais l'athlète avait plaidé son cas en invoquant une contamination involontaire en consommant de la viande de boeuf, et avait pu disputer les sélections américaines puis les JO de Paris, prenant donc la 4^e place. Après les JO, l'AIU avait fait appel de cette décision auprès du TAS qui a donc mis près d'un an pour statuer, ayant entendu l'athlète et ses

conseils les 23 et 24 juin 2025. « Après avoir examiné les preuves scientifiques, le panel du TAS a déterminé qu'il n'existait aucune preuve permettant de conclure que la viande de boeuf était susceptible de contenir des résidus de trenbolone à un niveau suffisant pour avoir causé le contrôle positif de l'athlète », a expliqué le TAS dans un communiqué.

La suspension de Knighton prend effet ce 12 septembre. Il ne s'était pas qualifié pour Tokyo lors des Trials ayant eu lieu début août à Eugene (Oregon), prenant la 5^e place en finale du 200 m. »

[L'Equipe, 12.09.2025]

DÉTECTION

1. **Comité international olympique (CIO)** : 1^{er} cas en 1988 – Dans le rapport des échantillons analysés par les laboratoires accrédités par le CIO de 1986 à 1989, un seul cas positif à la trenbolone est mentionné pour l'année 1988
2. **Agence mondiale antidopage (AMA)** - 9 cas en 2006
3. **France** - 1989 à 2010, aucun cas recensé.

Le premier date de 2011 dans le rugby. Lors d'une garde à vue, le joueur en cause est testé positif à trois stéroïdes anabolisants dont la trenbolone (cf rubrique : principales affaires - 2011). Trois hypothèses pour expliquer cette très longue absence de détection urinaire de la trenbolone (1989-2010) :

- Non recherché par le labo de Châtenay-Malabry,
- Non décelable,
- Non utilisé par les sportifs... (?)

RÉGLEMENTATION

- **Liste française du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports** : interdite depuis 1989 avec, dans le dictionnaire Vidal 1989, la mention pour le RCP du Parabolan® de la mise en garde aux sportifs. L'explication de l'absence de la trenbolone sur la liste du CIO de 1989 à 2003 est due au fait que la Parabolan® était commercialisé seulement en France
- **Liste CIO / AMA** : de 1988 à 2002, la trenbolone n'est pas mentionnée en toutes lettres sur la liste rouge. Mais par assimilation, elle figure sous le qualificatif de "substances apparentées" dans la Section des stéroïdes anabolisants. A partir du 1^{er} janvier 2004, la trenbolone est ajoutée à la nomenclature des produits illicites.
- **Liste IAAF** (aujourd'hui *World Athletics* depuis octobre 2019) : interdite depuis janvier 2003
- **Liste AMA 2026** : S1.1 stéroïdes anabolisants androgènes interdits en permanence (en et hors compétition). Ils appartiennent tous à la catégorie des substances non spécifiées.

RÉFÉRENCES

Body Fitness. – Chimie sportive – l'anabolisant du mois : Finajet®. – Bodyfitness, 1997, n° 29, avril, p 175

Fattorusso V. . - Dictionnaire des médicaments. – Paris, éd. Masson, 1992. – 992 p (trenbolone : pp 912-913)

Grunding P. et Bachmann M. . – Stéroïdes anabolisants 1996. – Achen (57), éd. Martial Ultsch, 1995. – 288 p (Finaject® pp 84-87 ; Parabolan® pp 169-172)

Texier J. .- Tout savoir sur les anabolisants. – Paris, éd. Jibena, 1988. – 317 p (pp 179 et 184)